

Accords bilatéraux III : ne perdons de vue l'ensemble de la situation

25.09.2026

D'un coup d'oeil

- En se concentrant uniquement sur les détails des accords bilatéraux III, on perd de vue la situation dans son ensemble.
- Les accords bilatéraux III garantissent de poursuivre sur la voie du succès, qui a fait ses preuves pour la Suisse et apporte de la stabilité dans un monde de plus en plus incertain.
- L'ouverture de nouveaux marchés et la préservation de la voie bilatérale ne s'opposent pas, mais se complètent.

La semaine prochaine, le Conseil des États entamera le débat sur le volet « stabilisation » des Accords bilatéraux III. Dès la phase préparatoire, certaines dispositions et questions de détail ont fait l'objet de vifs débats. Ces éléments méritent d'être examinés avec soin. Mais ceux qui ne se concentrent que sur des dispositions isolées perdent de vue l'essentiel. Il en va d'une question fondamentale: la Suisse va-t-elle préserver la voie bilatérale qui a fait ses preuves ou va-t-elle sciemment accepter de créer de nouvelles incertitudes vis-à-vis de son principal partenaire commercial ? Avec les Accords bilatéraux III, nous poursuivons une voie qui a fait ses preuves. C'est cet objectif qui doit guider le débat politique.

La stabilité est devenue un facteur d'attractivité

Un coup d'œil à la situation mondiale actuelle montre ce qui est au cœur des Accords bilatéraux III: la stabilité. Dans un monde de plus en plus incertain, les tensions géopolitiques, les conflits commerciaux, les droits de douane et les mesures protectionnistes marquent le contexte international. Des conditions-cadres fiables deviennent ainsi un facteur d'implantation de plus en plus important.

C'est précisément là que réside la valeur stratégique des Accords bilatéraux III. Ils garantissent la sécurité juridique, assurent la prévisibilité et préservent l'accès réglementé au marché intérieur de l'UE, qui compte environ 450 millions de consommatrices. C'est précisément parce que le monde devient plus imprévisible que la Suisse ne peut se permettre aucune incertitude dans ses relations avec son principal partenaire économique.

Faire l'un sans négliger l'autre

Cela vaut d'autant plus que l'importance économique de l'Europe pour la Suisse est souvent sous-estimée. La Suisse est économiquement imbriquée avec l'Europe comme pratiquement aucun autre pays. Ceux qui suggèrent que cette réalité pourrait être contournée par de nouveaux accords conclus avec d'autres continents méconnaissent la structure de notre économie.

Bien sûr, la Suisse doit également conquérir de nouveaux marchés en dehors de l'Europe. Mais viser à créer un antagonisme avec l'Europe serait une erreur stratégique. La question n'est pas « l'un ou l'autre » : la Suisse a

besoin des deux. Les accords de libre-échange avec les pays du Mercosur, les États-Unis ou l'Asie créent de nouvelles opportunités. Mais ils ne peuvent pas remplacer l'Europe. Aucun autre accord ne compense la perte d'un accès réglementé au marché intérieur de l'UE. Les chiffres le montrent de manière impressionnante : le Bade-Wurtemberg et la Bavière ont, à eux deux, presque autant d'importance pour la Suisse que la Chine. Les échanges commerciaux avec les régions frontalières françaises dépassent ceux avec le Japon, et ceux avec les régions frontalières italiennes sont plus importants que ceux avec l'Inde.

La Suisse n'a jamais assuré sa prospérité par le repli sur soi, mais par l'ouverture, la fiabilité et une interconnexion internationale judicieuse. Les accords bilatéraux III s'inscrivent dans la continuité de cette réussite. C'est précisément pour cela qu'ils sont si importants.

Monica Rubiolo

Responsable du département Économie extérieure, membre de la direction élargie